



**UFS**

Jean-Pierre G.  
12 mai 2022

# L'Urbanisme Favorable à la Santé.

*Du principe à la réalité !*

---

- . Définition.
- . Orientation et exemple d'indicateurs.
- . Méthodologie.
- . Les PLU-PLUi au regard des enjeux de santé.
- . Les éléments à prendre en compte.
- . Les limites.

# Définition de l'Urbanisme Favorable à la Santé.

Les services de l'Etat demandent aux élus et aux aménageurs  
d'appliquer un **Urbanisme Favorable à la Santé** - L'UFS.

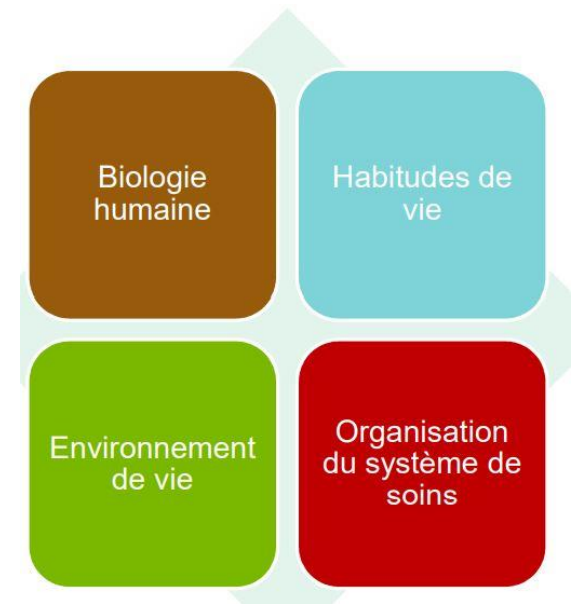
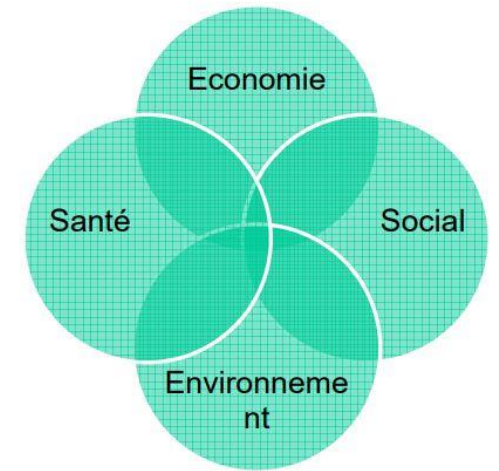
---

« Cela consiste à structurer un projet dès sa conception  
**en questionnant ses interactions sur l'environnement  
et les habitudes de vie des habitants et déterminer  
l'impact potentiel sur leur santé.**

L'UFS doit mobiliser des bonnes pratiques d'aménagement  
**pour co-construire avec les populations des scénarios  
d'aménagement à l'étape des études pré-opérationnelles  
sur la base des enjeux de santé inhérents au territoire ».**

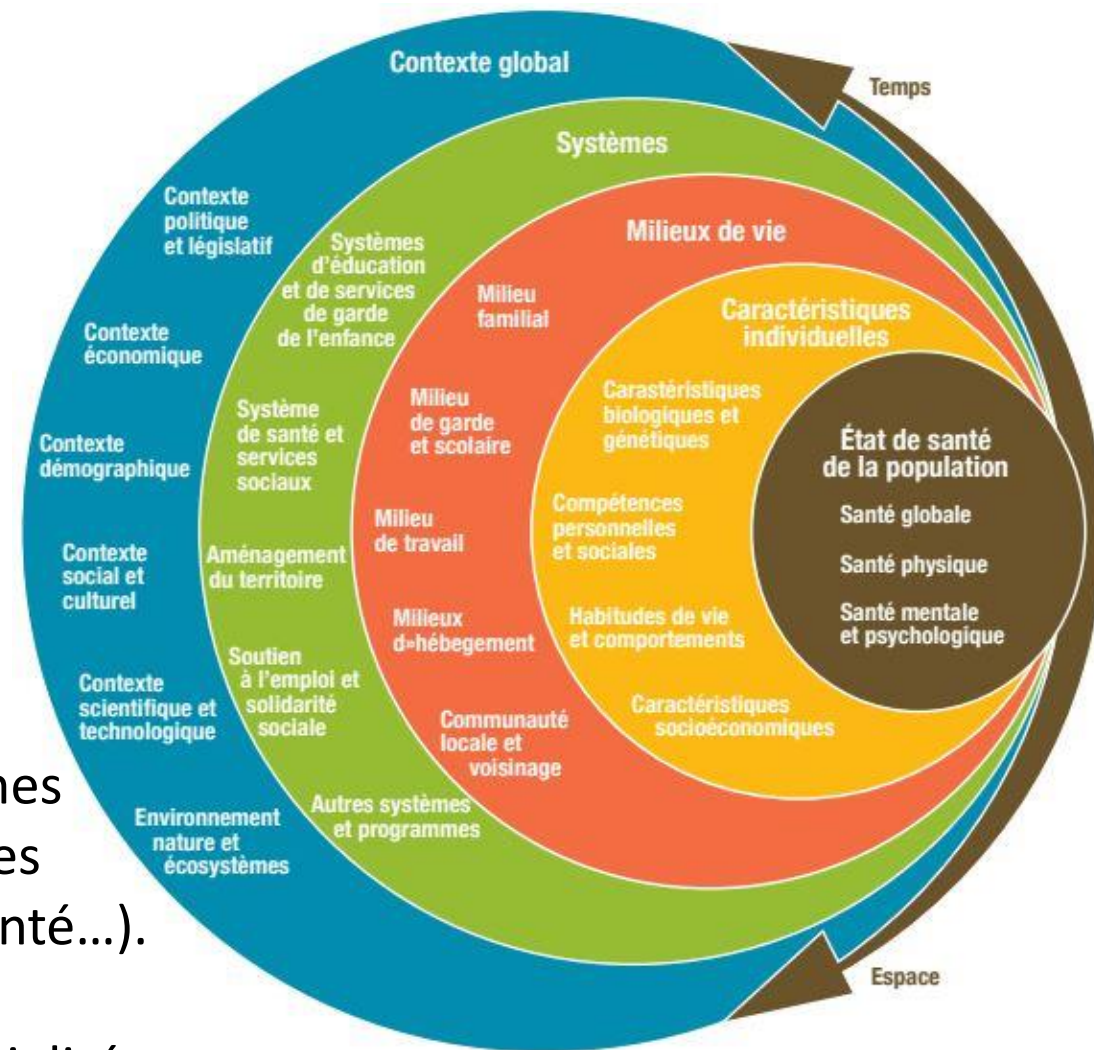
---

**L'UFS ne concerne pas uniquement le Bâti !**



# Les grandes orientations

- **Réduire** les polluants, les nuisances.
- **Promouvoir** les comportements de vie sains.
- **Contribuer** à changer le cadre de vie.
- **Identifier et réduire** les inégalités de santé.
- **Soulever et gérer**, autant que possible, les antagonismes et les possibles synergies entre les différentes politiques publiques (environnementales, d'aménagement, de santé...).
- **Mettre en place des stratégies** favorisant l'intersectorialité et l'implication de l'ensemble des acteurs, y compris les citoyens.
- **Penser un projet adaptable et** prendre en compte l'évolution des comportements et des modes de vie.



# L'accès à L'information - Partir de données officielles !

## • L'Observatoire du Développement Durable - ODD

17 thèmes et des dizaines d'indicateurs ECPI-COMMUNE.

- la part modale des 2 roues dans les déplacements
- la quantité moyenne de déchets collectés,
- le taux d'occupation des sols,
- la part de ménage en précarité énergétique **etc...**

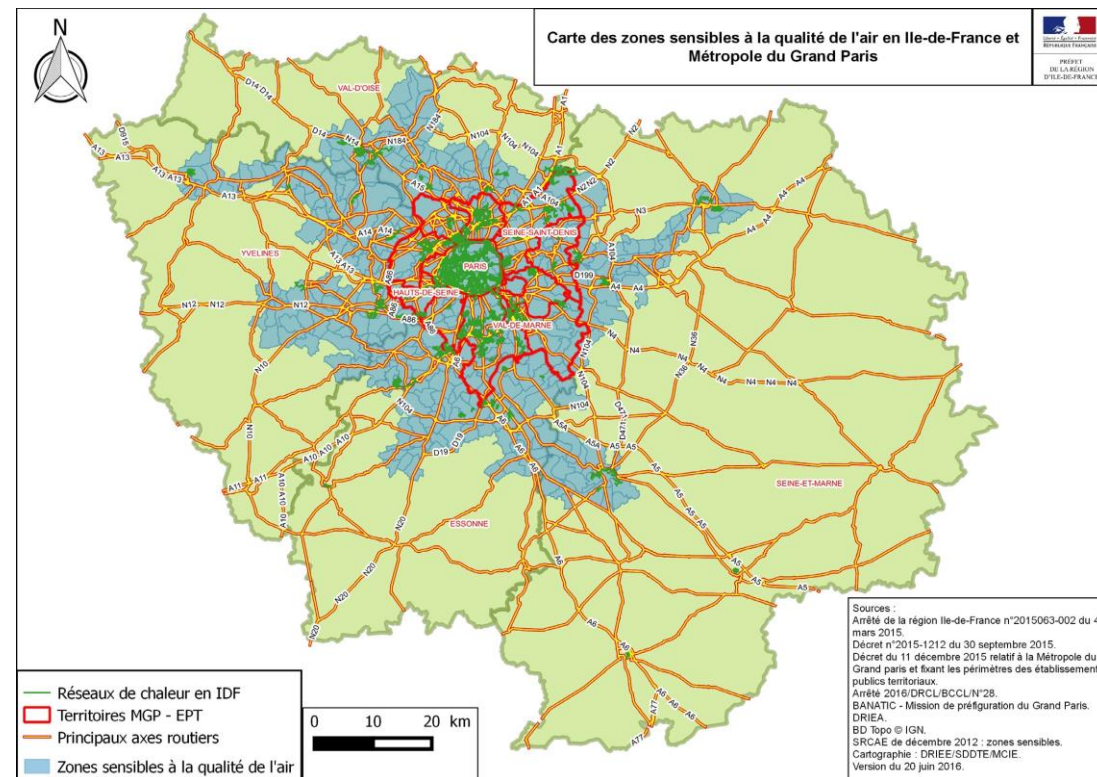
## • L'Observatoire Régional de Santé

- profils socio-sanitaires des communes
- santé environnement en IDF indicateurs et données
- indicateurs **territorialisés** de santé
- infographies **etc...**

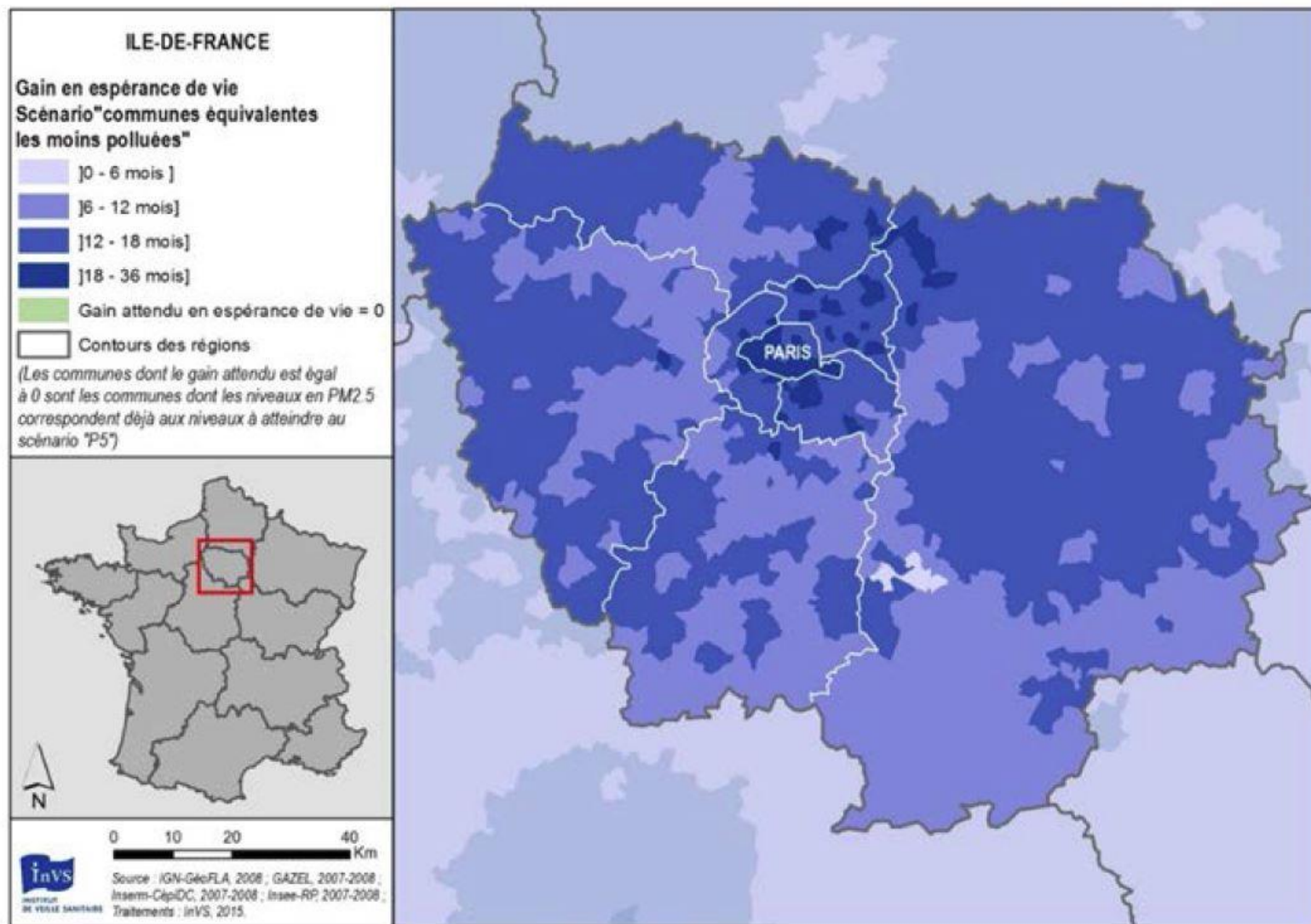
## • AirParif, BruitParif...

## • Les Avis de la MRAe comme alerte !

Exemple n° 2017-42 : Terrains familiaux Vernouillet : « Compte tenu des risques d'impacts sur la santé humaine (**exposition au bruit, à la pollution de l'air et aux champs électromagnétiques extrêmement basses fréquences**), la MRAe attendait que des justifications plus précises du choix de l'implantation des deux nouveaux sites soient présentées, **éclairées par des analyses proportionnées de l'état initial de l'environnement et des incidences des dispositions du PLU en la matière** ».



## Un exemple sur l'espérance de vie en IDF !



Selon l'EQIS de Santé Publique France, dans les zones les plus polluées en IDF, **le gain moyen d'espérance de vie à 30 ans irait jusqu' à 3 ans** si la concentration en PM 2.5 était ramenée à celui des villes de même taille les moins polluées de France.

# La qualité de l'air mal prise en compte pour un projet.

Aire de Grand passage – Yvelines NORD – RD190

## La bonne qualité de l'air selon Antea Group

### Les données :

- Les relevés de AIRPARIF - Cergy-Pontoise la plus proche.
- L'Indice CITEAIR de Carrières-sous-Poissy AIRPARIF.
- Une estimation des émissions générées par le trafic routier (facteurs d'émissions - le programme européen COPERT III).
- Les facteurs de dispersion de la pollution dans l'air.

### Leur conclusion :

- « **la qualité de l'air est bonne en 2017 à cette station** » et que bien que les valeurs **paraissent** élevées, il est rappelé qu'il s'agit d'un flux annuel estimé » et que « **par ailleurs, les émissions atmosphériques sont dispersées dans l'air** ».

- « Au regard de ces éléments, les émissions atmosphériques générées par les ICPE ou le trafic sur la RD190, **ne semble pas être une contrainte pour l'installation d'une aire de grand passage** ».

## La réalité

### La zone est sensible pour la qualité de l'air.

Dépassement des valeurs limites de NO<sub>2</sub> (dioxyde d'azote) ou des PM<sub>10</sub>. (arrêté inter-préfectoral 31 janvier 2018 - liste des communes concernées : Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine y sont inscrites) **Cergy-pontoise, ville où se trouve la station de mesure Airparif ne fait pas partie de cette liste.**

### Le dépassement des valeurs réglementaires.

De nombreux avis de la MRAe ont déjà alerté de la mauvaise qualité de l'air sur la CU -GPS&O et dans ce secteur

### L'évolution du trafic

Antea Group n'a pas tenu compte :

- des projets routiers impactant directement la zone du projet.
- les conséquences de l'évolution de l'urbanisation (4 000 logements supplémentaires à Carrières-sous-Poissy sur la période 2015-2022).

# METHODOLOGIE

## 1 - Une matrice d'évaluation du projet d'aménagement – Tableau EXCEL.

---

- **1<sup>er</sup> onglet « Renseignements »** doit permettre de répertorier la nature et les caractéristiques administratives du projet d'aménagement.
- **2<sup>ème</sup> onglet « Enjeux de santé »** doit permettre à l'évaluateur de hiérarchiser les enjeux de santé liés au projet et de prioriser les déterminants de santé à évaluer,
- **Les onglets suivants. Analyser de façon indépendante les déterminants de santé :**
  1. La qualité de l'air extérieur
  2. La qualité et gestion des eaux
  3. La qualité et usage des sols et sous-sols
  4. La qualité de l'environnement sonore
  5. La gestion des déchets
  6. La gestion des rayonnements non-ionisants
  7. L'adaptation aux changements climatiques
  8. La mobilité, les transports et l'accès aux équipements et services
  9. L'habitat et le cadre de vie (onglet « Habitat et cadre de vie »).

# METHODOLOGIE

## 2 - Analyse du projet au regard des axes du concept Urbanisme Favorable à la Santé.

Axe 1 : de maîtriser les émissions de polluants et nuisances et de maîtriser le cumul des expositions des populations à ces polluants et nuisances ?

Axe 2 : de promouvoir des comportements de vie sains / l'activité physique et la non sédentarité des populations ?

Axe 3 : de contribuer à améliorer l'environnement économique et social ?

Axe 4 : de repérer et de réduire (autant que possible) les inégalités sociales et environnementales de santé ?

Axe 5 : de soulever et de gérer (autant que possible) les antagonismes et de développer des synergies ?

### LES FICHES

- Démarche réglementaire de l'évaluation environnementale des projets d'aménagement et documents d'urbanisme,
- Référentiel d'analyse des projets d'aménagement et des documents d'urbanisme au regard des déterminants de santé.
  1. La qualité de l'air extérieur
  2. La qualité et gestion des eaux
  3. La qualité et usage des sols et sous-sols
  4. La qualité de l'environnement sonore
  5. La gestion des déchets
  6. La gestion des rayonnements non-ionisants
  7. L'adaptation aux changements climatiques
  8. La mobilité, les transports et l'accès aux équipements et services
  9. L'habitat et le cadre de vie (onglet « Habitat et cadre de vie »).
- Pour aller plus loin : Analyse du projet au regard des axes du concept Urbanisme Favorable à la Santé,



# Les PCAET, PADD... au regard des enjeux de santé.



Pour une meilleure intégration de la santé dans les documents  
de planification territoriale

Grands axes d'un plan climat territorial	2
La santé à l'épreuve du changement climatique	3
Prendre en compte la santé dans le processus de planification des PCAET	4
Les enjeux de santé dans le PCAET	4
1. Efficacité énergétique et santé : un lien bénéfique	4
2. Valoriser les potentiels d'énergie de récupération sans polluer les nappes d'eau souterraines	5

- adapter le Code d'urbanisme pour prendre en compte la santé
- améliorer les compétences des acteurs
- renforcer la participation citoyenne comme valeur ajoutée au projet

9. Une démarche de santé publique : analyser la vulnérabilité et adapter le territoire au changement climatique	14
10. Développer les dispositifs de stockage de l'énergie	14
11. Suivre et évaluer les résultats	14
12. Optimiser les réseaux de distribution d'électricité de gaz et de chaleur	14

# Les PLU-PLUi au regard des enjeux de santé.



Agir pour un urbanisme favorable à la santé

Outil d'aide à l'analyse des Plans locaux d'urbanisme au regard des enjeux de santé

## GUIDE

D'ANALYSE & DE PROPOSITIONS  
à destination des associations  
de protection de la nature  
et de l'environnement

Intégrer les enjeux de santé/environnement et cadre de vie dans les documents d'urbanisme



Introduction :

Urbanisme favorable à la santé, clarification du concept

## I. Les Plans Locaux d'Urbanisme : considérations préalables

1. Les documents d'urbanisme
2. La hiérarchie des normes concernant le PLU(i)
3. Le contenu du PLU(i)
  - a. PLU, PLUi : les différents types de PLU(i)
  - b. Les pièces du PLU(i)
4. L'élaboration du PLU(i)
  - a. Les différentes procédures d'élaboration ou de révision du PLU(i)
  - b. Les étapes d'élaboration ou de révision du PLU(i)
  - c. Le porter à connaissance
  - d. Les personnes publiques associées et leurs rôles
  - e. L'évaluation environnementale et l'avis de l'Agence régionale de santé
  - f. Quelles possibilités d'intervention des Agences régionales de santé

## II. Outil pratique pour l'analyse des impacts d'un projet de PLU à l'attention des ARS

1. Objectif de l'outil
2. Composition de l'outil
3. Utilisation de la matrice d'évaluation
  - a. Données d'entrée
  - b. Phase 1 de l'évaluation : concernant le diagnostic
  - c. Phase 2 de l'évaluation : concernant le projet, les orientations et les mesures réglementaires du PLU
  - d. Bilan

**O.A.P.**  
Orientations  
d'aménagement et  
de programmation  
**SANTÉ**

# Les éléments à prendre en compte – liste non exhaustive !

---



- Il faut éviter et même interdire l'implantation de nouveaux établissements concernant **les personnes sensibles** ( crèches, écoles, maisons de retraite etc...) et si possible toutes habitation dans les zones qui sont situées :
  - dans une bande de 200 m des principaux axes routier.
  - dans la bande de 100 m de lignes THT et HT et des lignes SNCF.
- Il faut tenir compte des nuisances sonores et lumineuses.
  - **Bruit** : 2<sup>ème</sup> cause de morbidité en IDF.
  - **Pollution lumineuse** : perturbations sur le sommeil et sur les métabolismes et même un risque augmenté de cancer selon un rapport de l'Anses en 2019.
- Ne pas oublier **la pollution des sols**.
- Apporter une attention particulière **aux Inégalités**.
- Faire très attention aux conséquences de **la densification**.
- **Arrêter de construire** de nouveaux axes routier et développer **les mobilités douces. ETC.**

## EXEMPLE - Densification urbaine et pollution atmosphérique, densification et prévention du risque d'îlot de chaleur urbain (ICU)



### *Effets positifs et synergiques de la densification*

- Des déplacements actifs et en transport collectif.
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques et des émissions de GES.
- Réduction des nuisances sonores et d'odeurs.
- Amélioration de la sécurité des déplacements.
- Réduction des risques de maladies cardio-vasculaires, de l'obésité, du diabète de type 2...
- Réduction du stress.

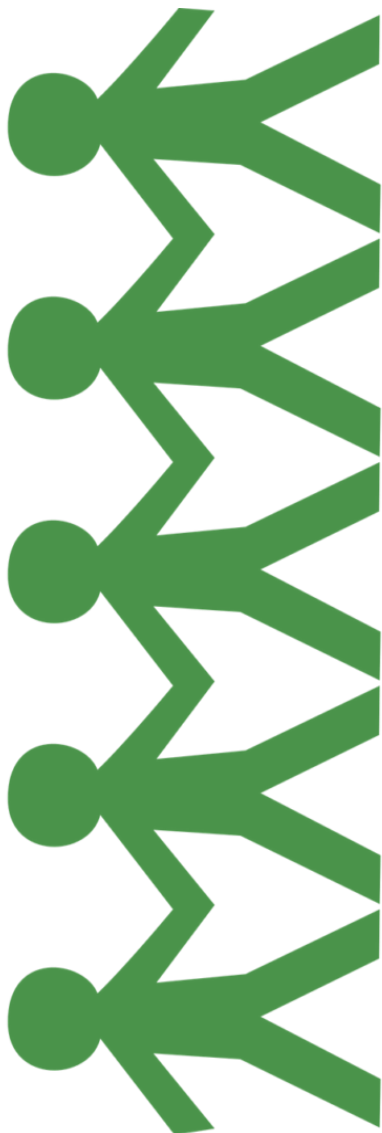


### *Effets négatifs de la densification*

- L'intimité n'est pas préservée : risque de conflits de voisinage.
- Il existe une forte minéralisation de l'espace et l'utilisation de matériaux à faible albédo : **risque renforcé de l'effet ICU** et impacts sanitaires associés.
- Augmentation de la température (maladies cardiovasculaires et/ou respiratoires, fatigue)
- Augmentation de la pollution atmosphérique et des émissions de GES.  
(maladies cardiovasculaire et/ ou respiratoires, risque cancérigène ou mutagène) ;
- S'il y a création de rues canyons : risque de mauvaise dissipation des polluants atmosphériques liée à la configuration encaissée de ces rues et impacts sanitaires associés :
  - Maladies cardiovasculaires et/ou respiratoires, risque cancérigène ou mutagène.
  - Mal-être psychique et social si vis-à-vis important et intimité non préservé.

# LES ACTIONS DES ASSOCIATIONS

---



- Diffuser les informations sur la Santé (ex : document Pollution santé – AVL3C).
- Les rappeler à chaque enquête publique avec des références aux documents officiels selon le projet et en s'appuyant sur les avis de la MRAe.
- Informer les élus et les habitants :
  - [Boîte à outils urbanisme en santé | Agence régionale de santé Ile-de-France \(sante.fr\)](#)
  - [Fiche thématique santé Club BFC \(logement.gouv.fr\)](#)

## ET SI NECESSAIRE

- Le Tribunal Administratif
- Les Ministères/ les Préfets
- Le Procureur de la République

# Les limites de l'Urbanisation Favorable à la Santé

Nombreuses recommandations ou avis mais peu d'interdictions.

---

## L'incohérence de l'Etat : faire une distinction entre les E.R.P et les zones d'habitat.

- Un ensemble de 100 pavillons ou de plusieurs immeubles en bordure d'axes routiers, de ligne HT, lignes SNCF... peuvent représenter en nombre de personnes un équivalent à un E.R.P. Les enfants et les habitants sont tout autant soumis aux risques,
- L'Etat laisse trop souvent « à l'appréciation des élus ou des Préfets » avec toutefois quelques contraintes comme la nécessité d'avoir l'accord de la Préfecture pour installer un ERP à moins de 75 m d'un axe routier à fort trafic.

## Les élus/ Les aménageurs / Les Cabinets d'études.

- Le manque de connaissance
- Le manque de volonté
- Des « contraintes » considérées comme des FREINS pour leurs projets...

**La 2<sup>ème</sup> partie de la définition de l'UFS OUBLIÉE !**

**« co-construire avec les populations des scénarios d'aménagement à l'étape des études sur la base des enjeux de santé inhérents au territoire »**

# L'Urbanisme Favorable à la Santé.

## Ressources

---

### DOCUMENTS

- [guide-agir-urbanisme-sante-2014-v2-opt.pdf \(ehesp.fr\)](#) - 192 pages.
- [guide\\_sante\\_urba\\_fnepaca.pdf](#) - 84 pages.
- [Fiche thématique santé Club BFC \(logement.gouv.fr\)](#) - 19 pages.

### REFERENCE

- [Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants](#) – 194 pages

### WEBINAIRE

- [les enjeux de l'Urbanisme Favorable à la Santé.](#)  
Séminaire ARS 27janvier2022 – 2h30

### SITES INTERNET

- [Observatoire ODD IdF \(shinyapps.io\)](#)
- [ORS \(ors-idf.org\)](#)
- [Boîte à outils urbanisme en santé | ARS Ile-de-France](#)

